

## **Compte-rendu du groupe de travail du vendredi et du CSA-D du mardi 11 février sur la préparation de rentrée 2025**



### **Evolution structures :**

Ouverture de 3 ULIS en collège, ouverture de 2 UPE2A et d'1 UPS (unité pédagogique spécifique). Les implantations seront connues lors du CSA académique du 30 mars.

La FSU regrette le nombre insuffisant d'ULIS et d'UPE2A en Gironde et donc le nombre élevé d'élèves dans ces dispositifs, au-delà des recommandations ministérielles.

L'expérimentation du dispositif prépa lycée est reconduite au lycée Mauriac malgré l'abandon du DNB obligatoire pour le passage en seconde. 14 élèves étaient inscrits cette année. La Rectrice a demandé un bilan. Pour la DASEN (directrice académique des services de l'Éducation nationale), cette expérimentation pourrait préfigurer l'accompagnement des élèves qui ont des fragilités et qui n'ont pas le DNB par exemple. Elle aimerait réorienter ce dispositif pour accompagner les élèves qui ont des compétences à renforcer.

### **Les étapes de la préparation de rentrée :**

Les chef.fes d'établissement doivent faire remonter les TRM (tableau de répartition des moyens) avant le 20 février. Entre le 24 et le 28 février, les TRM seront validés par les services ce qui entraîne les créations et suppressions de postes ainsi que les compléments de service. Le CSAD créations et suppressions de postes aura ensuite lieu le 20 mars. Le dernier CSAD de l'année scolaire, pour les ajustements, aura lieu le 10 juillet.

### **Les moyens en Gironde pour la rentrée 2025 :**

D'après la DASEN, la Gironde a été mieux dotée que les années précédentes. Pourtant la FSU constate que, de constats à prévisions, la DGH baisse dans 63 % des lycées et dans 71 % des collèges. L'argument donné est celui de la baisse démographique avec une perte de 208 élèves en Gironde. Ce sont surtout les collèges qui sont touchés. Dans les lycées, on observe un tassement des effectifs mais pas une diminution. La FSU s'étonne donc de la baisse des DGH en lycées et souligne que la baisse démographique n'est qu'un prétexte pour supprimer des moyens alors que le nombre d'élèves par classe en Gironde est supérieur à la moyenne nationale depuis des dizaines d'années.

Contrairement aux années précédentes, la DASEN adjointe indique que toutes les dotations ont été distribuées aux établissements et qu'il n'y a plus de marge. Les années précédentes, la DSDEN conservait environ 500 heures. D'après elle, il ne sert donc à rien pour les établissements de demander des audiences pour obtenir des moyens supplémentaires. La FSU dénonce cette absence de « dialogue social » et invite les collègues à demander des audiences pour faire entendre les conséquences concrètes de ces manques de moyens et leur mécontentement.

La FSU interroge la DASEN adjointe sur la suppression d'une heure de chorale ainsi que d'une heure pour l'option français culture antique en 6ème. Elle affirme que c'est une décision départementale et qu'« il faut faire des arbitrages, on ne peut pas tout financer ». La FSU dénonce cette vision comptable et rappelle l'importance de l'ouverture culturelle que permet d'offrir le service public d'Éducation nationale.

Sur la mise en place des groupes de niveau, la Rectrice a demandé aux IA IPR une évaluation du dispositif. En Gironde, 1 047 h sont distribuées pour la mise en place des groupes. La DASEN nous dit

étudier la situation des collèges au cas par cas en s'appuyant notamment sur les évaluations nationales, sur le nombre d'élèves par classe. Elle assure le financement d'un groupe de 16 pour les élèves « fragiles » puis de groupes complémentaires. Certains collèges perdent donc des heures dédiées par rapport à l'année dernière, d'autres en gagnent. La FSU dénonce les conditions de cette préparation de rentrée 2025 qui se fait, une fois de plus, sans textes officiels : il n'existe aucun décret sur la mise en place des groupes de niveau. Par ailleurs, la FSU dénonce toujours la mise en place de ces groupes et ses conséquences. S'il est vrai que dans de nombreux collèges, les collègues ont réussi à constituer des groupes hétérogènes à effectifs réduits, la disparition du groupe classe, la mise en barrette des enseignements, la mise en place de progressions communes sont autant de détériorations de nos conditions de travail. Par ailleurs, lorsque la dotation de la DSDEN est insuffisante, la mise en place des groupes, en prenant sur la marge, met les autres disciplines en concurrence et oblige les équipes à choisir entre groupes de langues, groupes de sciences... C'est inacceptable !

Il n'y aura pas de moyens supplémentaires pour la mise en place de dispositifs type dédoublement en 4ème et 3ème.

Concernant le ratio entre heures postes et HSA, la DASEN nous indique que la « cible » est d'environ 10 % mais qu'une attention est portée aux situations particulières (risques de postes non pourvus dans les établissements isolés). La FSU dénonce le recours systématiques aux deux HSA imposées qui dégrade nos conditions de travail ainsi que la forte contrainte que ce ratio fait peser dans les établissements pouvant aboutir à des compléments de service ou des suppressions de postes pour « absorber » ces HSA.

En Gironde, l'allocation progressive de moyens prend la forme d'une « bonification territoriale et sociale ». Celle-ci porte bien mal son nom car elle inclut une dotation de 3h pour tous les collèges possédant une ULIS. Cette bonification tient également compte des IPS (indice de position sociale) et de l'indice d'éloignement. Les établissements en Éducation prioritaire ou en ruralité, de plus de 700 élèves et avec un IPS inférieur à 100, reçoivent une bonification de 5h par exemple. 84 collèges sur 116 bénéficient d'une bonification (moyenne de 4,2 h par collègue). La FSU dénonce l'insuffisance de cette bonification qui s'apparente plus à du saupoudrage qu'à un apport réel de moyens.

En lycée, la FSU a dénoncé la baisse des DGH dans de nombreux établissements qui s'ajoute à la suppression des HSE à la rentrée 2025. Nous avons interrogé la DASEN sur les lycées accueillant des élèves avec un faible IPS et anciennement situés en Éducation prioritaire. Elle nous a indiqué que ces établissements reçoivent une dotation complémentaire au titre de « lycées défavorisés » et une attention particulière est portée aux effectifs. La FSU lui fait pourtant remarquer que le lycée Condorcet a un E/D (nombre d'élèves par classe) très élevé et que le Lycée Elie Faure voit sa DGH baisser !

La FSU a rappelé à la DSDEN que 3 collèges de Gironde demandent le classement en REP et en REP + et a déploré qu'une attention particulière aux dotations et effectifs ne soient pas portées pour ces établissements qui se retrouvent avec des DGH en baisse (à Marguerite Duras par exemple) et des classes chargées (à Bordeaux-Lac par exemple).

La FSU a également interpellé la DASEN sur l'ouverture d'un nouveau collège à Montussan sans création de poste de psy-EN ou d'assistante sociale. La DSDEN a répondu qu'un effort avait été consenti pour le collège de Montussan avec la création d'un poste d'adjoint et que l'ouverture de ce collège ne répondait pas à une hausse d'élèves mais à une meilleure répartition. Les collègues psy-EN du CIO de Cenon devront donc être « redéployés » ! La FSU a souligné que ce « redéploiement » allait entraîner une dégradation de la prise en charge des élèves et des conditions de travail des collègues.

**Lors du CSAD, la FSU a demandé à ce que la répartition départementale des moyens soit soumise au vote pour avis. L'UNSA a refusé de participer au vote. La présence parmi eux d'un représentant des personnels de direction expliquant peut-être cela. La FSU a voté contre.**